

---

# LA DESCRIPTION PHONOLOGIQUE DES SYSTÈMES PROSODIQUES\*

GEORGES FAURE\*\*

En dépit du fait que certains linguistes considèrent encore que la prosodie ne relève pas de la description phonologique, nous sommes de plus en plus convaincu — avec de nombreux chercheurs — que la structuration prosodique d'un énoncé relève d'un système tout aussi rigoureux et tout aussi économique que le système phonématique.

Nos recherches récentes et les résultats — encore partiels et inédits — de divers travaux dont nous assurons la direction, nous ont, en effet, conduit à penser qu'il existe pour chaque langue un système prosodématique spécifique, définissable en termes d'unités discrètes, en nombre déterminé et constituées, à tous les niveaux d'analyses, par des faisceaux de traits distinctifs réalisés et perçus simultanément. Ces unités se situent, comme les phonèmes, dans les limites d'une marge de tolérance définie par des seuils, qu'il s'agisse de leur réalisation par le locuteur, ou de leur perception et de leur interprétation fonctionnelle par l'auditeur; la commutation de ces unités, sur un point déterminé de la chaîne parlée ayant pour effet de changer l'identité du signifié psychologique.

C'est ce que nous essaierons de démontrer et d'illustrer à l'aide d'un certain nombre d'exemples précis empruntés à la langue française.

Nous montrerons, d'autre part qu'en dépit de certains traits originaux que nous nous efforcerons de dégager, le comportement fonctionnel des systèmes prosodiques est, dans une large mesure, comparable à celui des systèmes phonématiques.

Il en résulte que l'on peut parler, selon nous, en toute sérénité de prosodèmes (voire, pour une analyse plus serrée, de dynèmes, de chronèmes et surtout de tonèmes) dont l'inventaire peut être établi pour une langue donnée, selon les mêmes critères que pour les phonèmes.

Nous montrerons, d'autre part, que l'étude du rendement fonctionnel des oppositions prosodématiques peut se faire à l'aide de techniques comparables à celles

---

\* Le texte complet sera publié dans la revue *Zeitschrift für Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung* 23, 1970, H. 3.

\*\* Chaire de Phonétique de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université d'Aix-Marseille.

qui permettent de préciser le rendement fonctionnel des oppositions phonématiques.

Nous soulignerons enfin que l'on peut, comme pour les phonèmes, étudier les effets de ce rendement sur le degré de stabilité ou d'instabilité des structures phonologiques d'une langue donnée.

On peut également étudier, dans cette perspective, les effets des conditions de réalisation et des conditions de perception des unités prosodématiques. (Une opposition se maintenant d'autant plus solidement à rendement fonctionnel comparable, que cette opposition est plus facile à réaliser ou à percevoir). Ce dernier fait semble exclure, entre autres, l'idée d'une modification du signifié en fonction de chaque variation si infime soit-elle, de la réalisation prosodique affectant telle ou telle unité de l'énoncé.